



Syndicat Local SPS de l'EPSNF



# Syndicat Pénitentiaire des Surveillants non-gradés

## **BILAN D'ACTIVITE 2020**

**Le bilan d'activité de l'EPSNF vient de sortir, voici quelques informations :**

- Taux de remplissage des lits : 83,3% (86,5% en 2019).
- 46 tonnes de linge traité en blanchisserie.
- 43 988 repas servis (déjeuners et dîners)
- 102 actes de pédicurie.
- Activité Physique Adaptée : 1071 actes prévus pour 882 actes réellement effectués.
- Questionnaires de satisfaction : 90 % de taux de satisfaction (sur 166 questionnaires).
- Page 95 : « *Comme chaque année, la direction de l'EPSNF ainsi que les équipes soignantes ont reçu des éloges et des remerciements de patients [et accessoirement détenus] ayant été hospitalisés à l'EPSNF.* »  
**Quel plaisir de voir que nos pensionnaires sont satisfaits de leur séjour dans notre établissement ! On ne doute pas qu'ils auront plaisir à y revenir ! ...**
- Entre 80 et 160 bouteilles d'eau sont jetées quotidiennement. Un tri sélectif pour ces contenants est en cours.
  - Le cycle d'exploitation (compte anticipé 2020) :  
Total des dépenses : 12 689 268€/ Total des recettes : 12 761 994€ donc **72 726 € d'excédent.**
- Nombre d'UVF : 16 (29 en 2019). - Nombre de rendez-vous parloirs : 130 (1380 en 2019).
- Effectifs pénitentiaires au 31/12/2020 : 113 personnels dont 100 surveillants, 4 majors et 1<sup>ers</sup> surveillants, 2 officiers, 5 administratifs et 1 directeur.
- La moyenne mensuelle des heures supplémentaires par agent de détention est de 6h.
- Le budget total d'investissement est de 130 000 €
  - \* Dépenses liées à la sécurité active, sécurisation, maintenance, armement et équipements de sécurité : 71 920 €
  - \* Dépenses liées à la prise en charge collective PPSMJ : 22 849 € dont :  
**8 746 € pour les indigents, 8 357 € pour les actions socio-culturelles et 2 200 € pour les UVF**
  - \* Dépenses liées à la gestion des personnels : 8 233 €
  - \* Dépenses liées aux ACT (Amélioration Conditions de travail) : **837 € pour les surveillants !!!**
- \* L'absentéisme du personnel pénitentiaire s'élève à 17,91% contre 19,48% en 2019 soit une baisse 1,57%, pour un TCCBC théorique à 19% (Taux de Calcul pour la Compensation des Besoins de Services). Le taux de CMO s'élève à 3,01%. Il est à peu près équivalent à celui de 2019 malgré les conditions sanitaires très particulières (COVID 19).

L'absentéisme dû à l'activité syndicale est également en légère baisse.

Un agent est toujours en détachement permanent pour l'année 2020.

**Vous souhaitez consulter vous-même le document ? Dites-le-nous !**

**Nous serons toujours là pour vous tenir informés.**

Copies à :

Personnel de l'EPSNF / Syndicat National SPS

**SPS 100% Surveillant**

